

BULLETIN MUNICIPAL DE SOMMEVOIRE ET ROZIERES

SEPTEMBRE OCTOBRE 2026

Vivre et Voire

Conseils municipaux · Vivre-ensemble · Actualités locales
Événements & associations · Agendas de l'automne



Sommaire

	LE CONSEIL MUNICIPAL	Séance du 15/06/2026	3 - 4
	LE VIVRE ENSEMBLE	Responsabilités communales/individuelles, Ramonage, Aboiements/nuisances	5 - 6
	ACTUALITÉS / INFOS	La boulangerie, les diplômés, Chasse, , Vacances scolaires et bus, Dr Paolucci	7 - 11
	AU FIL DES EVENEMENTS	Guinguette, Centre de loisirs, Retraite aux flambeaux	12 - 15
	AGENDAS	Manifestations des associations	16- 19
	LEGERETE	Recette sucrée, Recette salée	20

Rédaction et relecture : BOUCHE Corine, BOUVARD Stéphanie, CHAPUT Baptiste, CHASSENDÉ-BAROT Philippe, CHEVAILLIER Pascale, DUCHON Emilie, PAOLUCCI Patricia, SYLVESTRE Rachel, VAN GAVER Georges

Distribution Sommevoire : AUDONNET Patrice, CHEVAILLIER Pascale, PASQUIER Bernard, ROBERT Nadège, SYLVESTRE François, SYLVESTRE Rachel, TERRASSE André

Distribution Rozières : BOUCHE Corine, BOUCHE Dominique, DEHEUNYNCK Emérick, GEOFFRIN Odile

UN GRAND MERCI AUX CONTRIBUTEURS POUR LEURS PHOTOS, ARTICLES ET IDEES

Contacts

CHASSENDÉ-BAROT Philippe 06 78 75 70 73 - mairie.sommevoire@orange.fr

CHAPUT Baptiste 06 75 30 11 38 - adjoint1.sommevoire@orange.fr

BOUVARD Stéphanie - adjoint2.sommevoire@orange.fr

Pour tout ce qui concerne Vivre et Voire, Intramuros et panneaux d'informations :

communication.sommevoire@orange.fr

Secrétariat de mairie

03.25.55.41.36

commune.sommevoire@orange.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi	13h30	16h30	Jeudi	13h30	16h30
Mardi	9h00	12h00	Vendredi	9h00	12h00

Notre secrétaire a besoin de temps pour travailler sans être interrompue, merci de respecter les horaires ci-dessus

Le Conseil Municipal

SÉANCE DU 15 JUIN 2026

Le Conseil municipal de Sommevoire s'est réuni le 15 juin 2026 sous la présidence de M. Philippe CHASSENDE-BAROTZ, Maire. Les 15 conseillers municipaux étaient présents et le quorum était atteint.

- **Le procès-verbal de la séance du 13 avril 2026** a été approuvé à l'unanimité.
- **Le Conseil municipal a également procédé à plusieurs désignations rendues nécessaires** à la suite du renouvellement du Conseil municipal :
 - M. Philippe CHASSENDE-BAROTZ représentera la commune au conseil de surveillance du Centre hospitalier de Montier-en-Der.
 - La Commission d'Appel d'Offres a été constituée avec trois membres titulaires et trois suppléants.
 - Trois propriétaires ont été désignés pour participer au renouvellement du bureau de l'Association foncière de Rozières, pour une durée de six ans.
 - Trois propriétaires ont également été désignés pour le renouvellement du bureau de l'Association foncière de Sommevoire.
 - Mme Sabrina MAURER a été désignée comme **Correspondant Défense** de la commune.

- **Création d'un comité consultatif « Bois et Forêt »**

Le Conseil municipal a décidé de créer un comité consultatif consacré aux **bois et forêts communaux**. Cette instance permettra d'associer des élus, des habitants et, le cas échéant, des personnes qualifiées aux réflexions concernant la gestion forestière, les plantations, les travaux sylvicoles et les différents usages de la forêt.

Quatre membres du Conseil municipal ont été désignés pour participer à ce comité : Vincent DRIAT, Baptiste CHAPUT, Sébastien KIERONCZYK et Dominique BOUCHÉ. Des habitants ou représentants associatifs pourront également rejoindre cette instance.

- En revanche, le Conseil municipal a décidé de **ne pas créer de comité spécifique «Fleurissement et embellissement »**, compte tenu du nombre de comités déjà existants et de la charge de travail que cela représenterait.

SÉANCE DU 15 JUIN 2026 - SUITE

• Gestion de la forêt communale

Le Conseil municipal a également validé le programme d'actions sylvicoles 2026 proposé par l'Office national des forêts (ONF). Les travaux concerneront notamment les parcelles forestières n°26, 39, 41, 42 et 76.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise ETF PAUL pour **9 566,10 € HT**, avec une assistance technique de l'ONF de **2 290 € HT**, soit un total de **11 856,10 € HT**.

• Projet photovoltaïque

Dans le cadre de sa démarche de transition énergétique, la commune poursuit son projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux, avec un objectif d'autoconsommation collective et de réduction des dépenses énergétiques.

En raison de contraintes techniques liées à la structure du bâtiment concerné, l'offre de l'entreprise ROSSETTI a dû être actualisée. Le Conseil municipal a validé la nouvelle proposition pour un montant de 32 233,40 € HT, soit 38 680,08 € TTC et autorisé le Maire à engager les démarches nécessaires ainsi qu'à solliciter les différents dispositifs de financement et subventions disponibles.

• Plusieurs sujets concernant la vie quotidienne de la commune ont également été évoqués :

- Les **columbariums** ont été livrés et seront prochainement installés.
- La recherche d'un **nouveau boulanger** est engagée, notamment par l'intermédiaire de la plateforme SOS Villages.
- Dans le cadre du projet d'aménagement de la zone d'arrêt de bus à **Rozières**, les abords de l'Eglise seront reprogrammés après les travaux d'assainissement prévus par la Communauté d'Agglomération Grand St Dizier Der et Vallées.
- Le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** est actuellement en cours de rédaction et devra ensuite être validé par les services préfectoraux.
- Concernant les **trottoirs de la Grande Rue**, les premiers travaux de rebouchage des fissures réalisés par EUROVIA n'étant pas concluants, l'entreprise étudie actuellement d'autres solutions.

Enfin, différents signalements techniques ont été transmis au Conseil concernant notamment :

- L'avaloir situé près du city-stade
- Des trous apparus sur l'aire de jeux
- Le couvercle d'une bouche d'égout rue de la Fontaine
- La situation liée au nettoyage de la benne à verre de Rozières a également fait l'objet d'un échange avec le prestataire.

La séance a été levée à 23 h 16.



QUELQUES RAPPELS

Commune et responsabilités

La mairie est souvent le premier interlocuteur lorsqu'un problème survient.

C'est normal : les élus sont là pour écouter, orienter et intervenir lorsque cela relève des compétences de la commune.

Mais celle-ci ne peut pas être tenue responsable de tout ce qui se passe sur une propriété privée.



COMMUNE ET RESPONSABILITÉS : *chacun son rôle !*

Pour un village agréable, soyons tous acteurs.

CE QUI RELÈVE DE LA COMMUNE

La commune intervient pour :

- ✓ Entretien des voies et espaces publics
- ✓ Gérer les bâtiments et équipements communaux
- ✓ Assurer la sécurité et la salubrité publiques
- ✓ Veiller à la qualité du cadre de vie

RESPECT ET BON SENS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

La commune s'occupe du domaine public

CE QUI RELÈVE DE CHAQUE HABITANT

Chacun est responsable :

- Des arbres, haies et végétaux sur sa propriété (taille, entretien, chute de branches...)
- Des problèmes liés aux intempéries sur sa propriété : coup de vent, inondation, infiltration, dégât sur toiture...
- Des installations électriques, canalisations, assainissement, clôtures, portails, etc.
- Des démarches et réparations à effectuer, avec ou auprès de son assurance si nécessaire

Avant de contacter la mairie, demandez-vous :
« Est-ce que le problème se situe chez moi ou sur le domaine public ? »

Chacun est responsable de sa propriété

UN PRINCIPE SIMPLE :
LA COMMUNE S'OCCUPE DU DOMAINE PUBLIC,
CHACUN EST RESPONSABLE DE SA PROPRIÉTÉ.

Après plusieurs remarques de ce type, il paraît utile de rappeler une règle simple :
chacun est responsable de son bien et de son entretien.

Ainsi, à la suite d'un coup de vent, d'une branche tombée, d'une infiltration, d'une inondation dans une propriété, d'un problème électrique, d'une canalisation, d'une clôture ou de tout autre incident survenu chez un particulier, c'est au propriétaire ou à son assurance de prendre en charge les démarches et les réparations nécessaires.

La commune intervient lorsque le problème concerne le domaine public, les équipements communaux ou la sécurité relevant de ses compétences. Elle peut également renseigner et orienter un administré lorsque cela est possible, mais elle ne peut pas se substituer aux propriétaires, aux entreprises ou aux assurances.

Une précision importante : faire appel à la mairie ne signifie pas que la mairie est responsable.

Avant de solliciter les services communaux, chacun est invité à se demander :

« Est-ce que le problème se situe chez moi ou sur le domaine public ? Qui en a normalement la responsabilité ? »

Les élus et les agents communaux restent disponibles pour écouter et expliquer, mais ils ne doivent pas être rendus responsables de situations qui ne relèvent pas de la commune.

Le respect de ces responsabilités permet aussi aux services municipaux de consacrer leur temps et leurs moyens aux missions qui sont réellement les leurs, au bénéfice de l'ensemble des habitants.

QUELQUES RAPPELS

Entretien des conduits de cheminée et appareils de chauffage

Le Règlement Sanitaire Départemental de la Haute-Marne précise entre autres les modalités d'entretien des conduits de cheminée et des appareils de chauffage page 30 du document :

31-6 – Entretien, nettoyage et ramonage des conduits de fumée et de ventilation. Les foyers et leurs accessoires, les conduits de fumées individuels et collectifs et les tuyaux de raccordement doivent être entretenus, nettoyés et ramonés. [...].

Les appareils de chauffage, de production d'eau chaude ou de cuisine individuels, ainsi que leurs tuyaux de raccordement doivent être, à l'initiative des utilisateurs, **vérifiés, nettoyés et réglés au moins une fois par an et plus souvent**, si nécessaire, en fonction des conditions et de la durée d'utilisation.



Chiens qui aboient : une nuisance à ne pas banaliser

Les aboiements répétés ou prolongés peuvent constituer une nuisance sonore, de jour comme de nuit. La réglementation ne fixe pas un « temps d'aboiement autorisé » : c'est notamment la durée, la répétition ou l'intensité du bruit qui sont prises en compte. Le propriétaire est responsable des nuisances causées par son animal.

Elles peuvent avoir des conséquences réelles sur les riverains : gêne, stress, difficulté de concentration et perturbation du sommeil. L'Anses souligne notamment que les nuisances sonores répétées peuvent perturber le sommeil et avoir des répercussions sur la santé.

À retenir : il n'est pas nécessaire d'attendre 22 heures pour qu'un aboiement soit considéré comme gênant. Les règles relatives aux bruits de voisinage s'appliquent également en journée.



Quelles sanctions ?

Un propriétaire dont le chien provoque un bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage peut être verbalisé. **Depuis le 1er octobre 2023, cette infraction relève d'une contravention de 4e classe, soit une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.**

Avant d'en arriver là, le dialogue et la recherche d'une solution restent naturellement à privilégier : identifier la cause des aboiements, éviter de laisser un chien seul trop longtemps, améliorer son environnement ou faire appel à un vétérinaire ou un éducateur canin si nécessaire.

Le respect du voisinage passe aussi par la maîtrise des nuisances sonores de nos animaux.

BOULANGERIE

Nous sommes Cédric et Sara, un couple passionné par les métiers de bouche et particulièrement attaché aux valeurs de proximité, de qualité et de convivialité.

Diplômé dans le domaine de la restauration et de la pâtisserie depuis 25 ans, Cédric a construit toute son expérience professionnelle autour de ces métiers, en développant au fil des années un véritable savoir-faire dans la production, l'organisation et la gestion d'une activité artisanale.

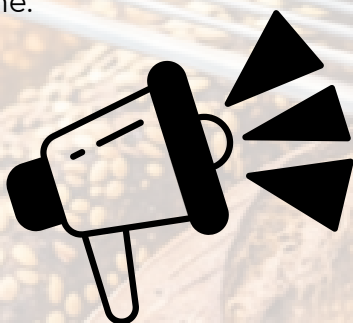
Originaires de Montluçon, nous avons ensuite poursuivi notre parcours à Chalon-sur-Saône, où nous nous sommes installés ensemble en 2017. Aujourd'hui, nous sommes installés dans la région de Maubeuge, où nous vivons actuellement.

Notre expérience ne se limite pas à la production : nous avons également une solide expérience dans la gestion et la responsabilité d'équipe. Cédric est responsable d'une usine boulangerie à Mons, ce qui nous a permis d'acquérir de solides compétences en organisation, management, gestion des équipes et suivi quotidien d'une activité.

Aujourd'hui, après plusieurs années d'expérience professionnelle et entrepreneuriale, nous souhaitons mettre notre savoir-faire, notre énergie et notre complémentarité au service d'un nouveau projet à deux.

Notre objectif est de proposer un commerce à notre image : authentique, chaleureux et convivial, avec une attention particulière portée à la qualité des produits et à l'accueil de la clientèle.

Pour nous, un commerce de proximité ne représente pas uniquement un lieu de vente : c'est aussi un lieu de vie et de rencontre, qui participe pleinement à la dynamique et à la vie d'une commune.



REOUVERTURE EN SEPTEMBRE

🥐 Une nouvelle équipe à la boulangerie !

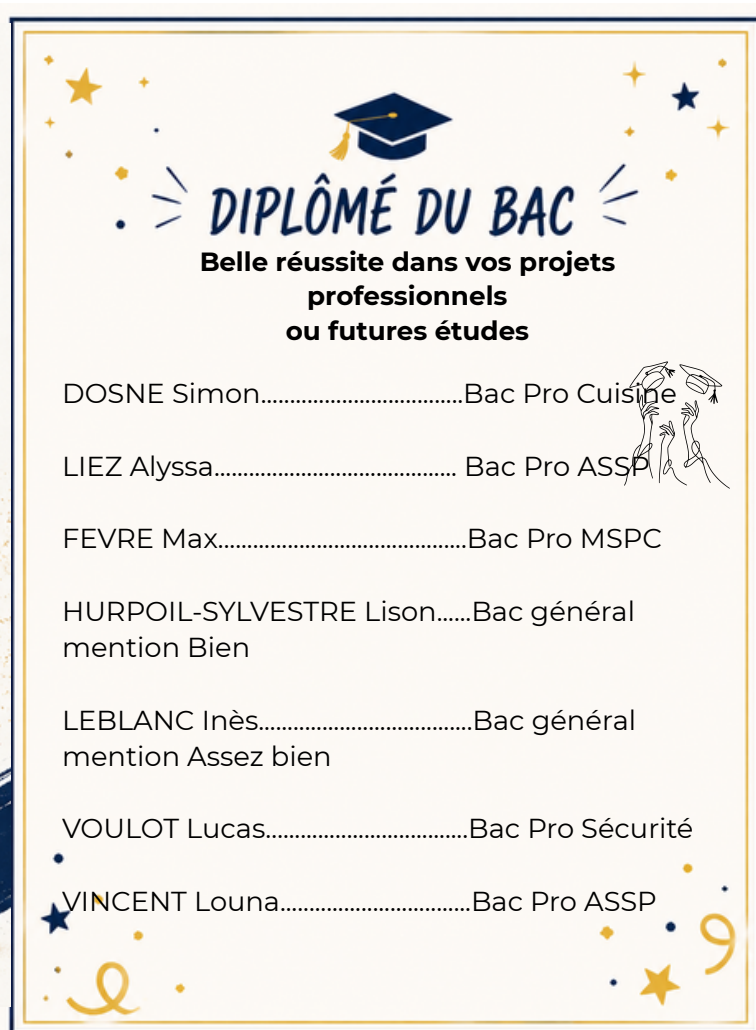
La commune est heureuse d'accueillir les nouveaux boulangers qui s'apprêtent à reprendre la boulangerie du village.

Après quelques travaux et préparatifs, la réouverture est prévue courant septembre.

Nous souhaitons la bienvenue à Sara, Cédric et Léna à Sommevoire et beaucoup de réussite dans cette nouvelle aventure ! Merci de leur réserver le meilleur accueil !

Nous tenons à remercier le magasin Proxi d'avoir assuré la continuité de la distribution du pain pour les habitants de la commune et des environs.

Félicitations à nos jeunes diplômés !



Sécheresse : la commune aussi doit respecter les restrictions

La Haute-Marne est actuellement placée en alerte renforcée sécheresse. L'arrêté préfectoral du 20 juillet 2026 impose des restrictions d'usage de l'eau qui concernent également les collectivités.

Parmi ces restrictions figure l'interdiction d'arroser les massifs fleuris, les pots de fleurs et les plantes d'agrément. Cette interdiction s'applique donc également aux plantations communales.

La commune ne dispose actuellement d'aucun dispositif de récupération et de stockage des eaux de pluie permettant de bénéficier de l'exception prévue par l'arrêté. L'eau utilisée pour l'arrosage proviendrait donc du réseau d'eau potable : l'arrosage des fleurs et massifs communaux est par conséquent interdit.

Cette situation peut expliquer pourquoi certains massifs ou jardinières peuvent paraître moins fleuris ou moins entretenus en cette période.

Ce n'est pas un choix de la commune, mais l'application d'une réglementation préfectorale destinée à préserver la ressource en eau.

Les restrictions sont prévues jusqu'au 31 octobre 2026, sauf évolution favorable de la situation hydrologique.

LE BRAME DU CERF



Chaque année, de la mi-septembre jusqu'au début du mois d'octobre, la forêt résonne d'un son puissant : c'est le brame du cerf.

Cette période correspond à la saison des amours. Les mâles poussent de grands cris pour attirer les biches et impressionner leurs rivaux.

Il arrive parfois que deux cerfs s'affrontent en entrechoquant leurs bois, mais le plus souvent, les cris suffisent à établir une hiérarchie.

Le brame est un spectacle naturel fascinant, qui attire de nombreux passionnés.

Pour avoir une chance de l'entendre, il faut se rendre en forêt au lever du jour ou à la tombée de la nuit, rester discret et respecter le calme des lieux afin de ne pas déranger les animaux.

Autour de Sommevoire, plusieurs grands massifs forestiers accueillent une belle population de cervidés. Les forêts de Trois-Fontaines, de Montier-en-Der, de Droyes ou encore les grands bois situés entre Sommevoire, Cirey-sur-Blaise et Wassy sont des secteurs où le brame peut être entendu lorsque les conditions sont favorables.

La patience et le silence sont les meilleurs alliés des observateurs.

N'oublions pas que le cerf est un animal sauvage : il est important de rester sur les chemins, de ne pas utiliser de lumière ou de haut-parleur pour attirer les animaux et de garder ses distances.

En respectant ces quelques règles, chacun peut profiter de ce moment unique offert par la nature.

La saison de chasse a redémarré

Il est donc important de rappeler que se promener ou faire des affouages dans un secteur où une chasse est en cours n'est pas recommandé. Ce type de situation a déjà posé des problèmes par le passé.

Les promeneurs et affouagistes sont invités à faire preuve de prudence :

- Les chasseurs signalent leur présence à l'aide de panneaux.
- En période de chasse, il est fortement conseillé de porter un gilet jaune ou un vêtement bien visible afin d'être facilement repérable.

Les chasseurs de Sommevoire sont sur le terrain le samedi. Ils précisent que si une zone est indiquée comme étant chassée (à l'aide de panneaux), il est préférable de ne pas s'y rendre. Plusieurs zones forestières existent : ainsi, si l'équipe de chasse est présente à La Voivre, les secteurs du Bannet, du Bouchetet, de la Réserve ou de Pissevache devraient être libres d'accès.

De plus, la société de chasse de Sommevoire partage son territoire avec celles de Mertrud et Robert-Magny ; certains samedis seront donc entièrement libres de chasse.

La société de chasse de Rozières est également présente sur le terrain le samedi, sur son secteur.

La société privée du Grand Défaut située également sur Rozières occupe quant à elle le terrain le vendredi.

Enfin, **il est bon de rappeler que les chasseurs entretiennent la forêt et s'acquittent d'une location pour son utilisation.** De ce fait, il est logique qu'ils puissent accéder à leur zone de chasse, sachant qu'ils ne s'en servent, en principe, qu'une journée par semaine, et que la zone concernée est toujours signalée.

Rappel : La chasse est interdite le mercredi.

Vacances scolaires

Famille-Scolarité				
Vacances scolaires 2026 - 2027				
	Zone A	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.		
	Zone B	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg.		
	Zone C	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.		
	Corse			
	Zone A	Zone B	Zone C	Corse
Rentrée des élèves	Mardi 1 ^{er} septembre 2026	Mardi 1 ^{er} septembre 2026	Mardi 1 ^{er} septembre 2026	Jeudi 3 septembre 2026
Vacances de la Toussaint		Du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2026		
Vacances de Noël		Du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027		
Vacances d'hiver	Du samedi 13 février au lundi 1 ^{er} mars 2027	Du samedi 20 février au lundi 8 mars 2027	Du samedi 6 février au lundi 22 février 2027	Du samedi 13 février au lundi 1 ^{er} mars 2027
Vacances de printemps	Du samedi 10 avril au lundi 26 avril 2027	Du samedi 17 avril au lundi 3 mai 2027	Du samedi 3 avril au lundi 19 avril 2027	Du samedi 10 avril au lundi 26 avril 2027
Vacances d'été		Samedi 3 juillet 2027		

Horaires Bus

Collège J. RENOIR, Montier en Der
TICEA



	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi		Mercredi	
Arrêt	Aller	Retour	Aller	Retour
Sommevoire	7h30	17h37	7h30	12h48
Rozières	7h32	17h33	7h32	12h45
Collège J. RENOIR	8h05	17h00	8h05	12h15

Groupe Scolaire Sommevoire Fluo - Grand Est - 52EWAS03

	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi			
Arrêt	Matin - Aller	Matin - Retour	Après-midi - Aller	Après-midi - Retour
Rozières	08h29	11h47	13h02	16h42
Groupe Scolaire Sommevoire	8h31	11h45	13h35	16h40

Collège Wassy, St Dizier Fluo - Grand Est

2421 - LANEUVILLE-A-REMY / ST-DIZIER / WASSY

Validité à partir du 08/08/2026

ALLER

Transporteurs Itinéraires Services		1 2421-001A 1	1 2421-002A 2
Commune	Point d'arrêt	LMMJV--	LMMJV--
LA PORTE DU DER SOMMEVOIRE	Robert Magny	06:35	
	Rozières	06:45	
	Centre	06:48 ^A	
MERTRUD	Centre	06:54	
BAILLY-AUX-FORGES	Centre	06:59	
VAUX-SUR-BLAISE	Centre	07:05 ^B	
MONTREUIL-SUR-BLAISE	Centre	07:10	
BROUSSEVAL	Centre	07:13	
SAINT-DIZIER	Lycée Blaise Pascal		07:50
	Gare	07:43	07:55
	Lycée St Exupéry	07:47	
WASSY	Lycée Blaise Pascal	07:50	
	Collège		08:25

Transporteur
Régie SMITCAR de WASSY

Nota

A : Correspondance avec le circuit 2422

B : Correspondance avec circuit le 2420 à destination de Joinville

RETOUR

Transporteurs Itinéraires Services		1 2421-003R 101 --Me----	1 2421-002R 103 LM-JV--	1 2421-001R 104 LM-JV--
Commune	Point d'arrêt			
WASSY SAINT-DIZIER	Collège		17:30	
	Gare		17:55	
	Lycée Blaise Pascal	12:10	18:00	18:12
	Lycée St Exupéry	12:15		18:17
WASSY BROUSSEVAL MONTREUIL-SUR-BLAISE VAUX-SUR-BLAISE MERTRUD BAILLY-AUX-FORGES SOMMEVOIRE	Gare	12:21		18:23
	Collège	12:45 ^A		
	Centre	12:50		18:51
	Centre	12:54		18:55
LA PORTE DU DER	Centre	12:56		18:59 ^B
	Centre	13:16		
	Centre			19:06
LA PORTE DU DER	Centre	13:21		19:17
	Rozières	13:24		19:20
	Robert Magny	13:34		19:30

Transporteur
Régie SMITCAR de WASSY

Nota

A : Correspondance avec les circuits 2422 et 2425

B : Correspondance avec le circuit 2420



Lettre du Docteur Paolucci



Chère Madame, Cher Monsieur,

C'est avec beaucoup d'émotion que je vous informe de la fermeture de mon cabinet médical de Sommevoire le 30 septembre 2026.

Après 35 années d'exercice auprès de vous, j'ai décidé de faire valoir mes droits à la retraite. Cette décision marque une étape importante de ma vie professionnelle, mais elle ne signifie pas un arrêt complet de mon activité.

En effet, je poursuivrai mon exercice dans le cadre du cumul emploi-retraite au sein de la Maison de Santé Pluridisciplinaire où j'exerce déjà, située à 11 kilomètres de Sommevoire. Ce choix me permettra de réduire progressivement mon activité, dans des conditions de travail mieux adaptées, tout en continuant à exercer aussi longtemps que mon état de santé me le permettra.

Cette décision n'a pas été facile à prendre. Quitter le cabinet où j'ai eu le privilège de vous accompagner pendant toutes ces années suscite chez moi une réelle émotion. Je mesure pleinement les liens de confiance qui se sont tissés au fil du temps et je tiens à vous remercier très sincèrement pour la fidélité et la confiance que vous m'avez témoignées.

J'ai également fait ce choix parce que l'avenir de la médecine générale passe aujourd'hui largement par l'exercice coordonné au sein de maisons de santé pluriprofessionnelles. Ces structures répondent aux attentes des jeunes médecins qui souhaitent exercer en équipe, partager leurs compétences et concilier leur vie professionnelle et personnelle.

Cependant, une maison de santé, aussi performante soit-elle, ne suffit pas à elle seule à faire venir de nouveaux praticiens. L'installation de jeunes médecins dépend également de nombreux autres facteurs : la qualité de vie, les services publics, les commerces, les écoles, les possibilités d'emploi pour le conjoint, les loisirs et le dynamisme de notre territoire. Il s'agit d'un enjeu collectif qui dépasse le seul domaine de la santé.

Mon souhait est de continuer, à mon niveau, à participer à cette dynamique afin de favoriser l'arrivée de nouveaux confrères et de contribuer à maintenir une offre de soins de proximité pour notre territoire.

Je vous remercie du fond du cœur pour ces 35 années passées à vos côtés. Elles resteront pour moi le plus beau chapitre de ma carrière médicale.

Avec toute ma reconnaissance et mes sentiments les plus dévoués.

Un air de Guinguette sur la place de Sommevoire

Portée par la Communauté d'agglomération du Grand Saint-Dizier, Der & Vallées, en partenariat avec l'association 1 000 cafés, la Guinguette mobile a fait étape à Sommevoire le samedi 11 juillet. Par le prêt de matériels et la mise à disposition de la salle polyvalente, la municipalité a permis de rendre cet évènement possible.

Le temps d'une soirée, la place du village a retrouvé une ambiance joyeuse et chaleureuse, rappelant les bals populaires d'autrefois. Habitants de toutes les générations se sont retrouvés pour danser, échanger, rire et profiter ensemble de ce beau moment de fête.



Nous remercions les habitants photographes et écrivains qui ont contribué à la rédaction d'une gazette sur la vie du village.

Cette soirée n'aurait pas pu avoir lieu sans la mobilisation des nombreux bénévoles. Nous les remercions chaleureusement d'avoir consacré leur temps ainsi que leur énergie à l'organisation et au bon déroulement de cette rencontre.

Un grand merci également aux nombreux habitants venus partager ce moment convivial. Leur présence et leur bonne humeur ont pleinement contribué à la réussite de cette soirée.

Durant quelques heures, la place du village est redevenue un véritable lieu de rencontre et de partage, comme à l'époque où les bals rassemblaient naturellement les habitants. Une belle soirée estivale qui, nous l'espérons, laissera à chacun de très bons souvenirs.

MANOU, PLEINE DE RESSOURCES

A 92 ans, MANOU, (Monique BARTHONEUF), est une femme pleine de ressources.

Est-ce toutes les choses qu'elle a vues et vécues qui l'inspirent ?

Elle pratique l'art sous différentes formes, de la poésie à la sculpture, en passant par la peinture et le dessin.

Chaque objet qui peut nous paraître inutilisable devient entre ses mains une matière ou un support à travailler ou à façonner.

Elle aime peindre avec du vin ou du café, dessiner avec le charbon de sa cheminée.

Le village de Sommevoire est une source d'inspiration pour son esprit créatif.

Et c'est donc naturellement que Manou a de nouveau ouvert sa grange tous les week-end d'août, afin d'exposer et de partager toutes ses créations et ses expériences.



Centre de loisirs de Sommevoire



Pour la sixième année consécutive, le **centre de loisirs de Sommevoire** a ouvert ses portes du **6 au 31 juillet 2026**. Quatre semaines pendant lesquelles vingt à trente enfants ont pu bénéficier d'activités multiples et variées.

Georges VAN GAVER, directeur du centre du 06 au 17 a été relayé par Laetitia AUDIGER les 15 jours suivants.

Comme chaque année, diverses sorties ont été organisées.



Sem. 1 : Accrobranche à Louvemont

Sem. 2 : Nigloland

Sem. 3 : Zig Zag Park

Sem. 4 : Fort aux énigmes : Bourlémont



Les enfants semblent avoir particulièrement apprécié les activités concoctées par Louison, Aimy et Nathalie, nos trois animatrices de choc.

Une équipe vraiment au top que je tiens à saluer et à remercier pour la richesse des activités proposées, et la qualité de l'animation.

Malheureusement, tout a une fin.

Pour finir en beauté, une rétrospective en images du mois passé, suivie d'une chorégraphie a été présentée aux nombreux parents venus déguster crêpes et gaufres cuisinées par les enfants.

Un agréable moment de partage, ponctué par une petite surprise à mon égard.



Une attention toute particulière qui en dit long et qui m'a particulièrement touché...
Merci la Team !!!



Nous nous retrouverons pour les vacances de la Toussaint.
Le centre ouvrira ses portes du 19 au 23 octobre 2026

Une belle soirée du 13 juillet à Sommevoire



A l'occasion de la fête nationale de nombreux habitants se sont retrouvés pour partager un agréable moment.

La soirée a débuté par la visite du Paradis de Sommevoire, un lieu chargé d'histoire.

Les participants ont ensuite profité d'un moment convivial autour d'une petite restauration, dans une ambiance chaleureuse.

À la tombée de la nuit, la traditionnelle retraite aux flambeaux a rassemblé petits et grands. Accompagné par les musiciens de l'Harmonie Municipale, le cortège a parcouru les rues de la commune dans la bonne humeur.

La soirée s'est poursuivie avec un très joli feu d'artifice, qui a illuminé le ciel pour le plus grand plaisir de tous.

Pour terminer cette belle fête, chacun s'est retrouvé au Colombier autour d'un verre, prolongeant ce moment de partage et de convivialité.

Un grand merci à tous les bénévoles, aux musiciens, aux organisateurs qui ont contribué à la réussite de cette belle soirée ainsi qu'à Gaétan Dheu pour avoir assumé l'arrosage du terrain et Vincent Driat pour le déchaumage garantissant ainsi la sécurité de tous. Sans eux, ce beau spectacle n'aurait pas pu avoir lieu.

Le 13 Juillet en quelques chiffres :

- Budget : 2500 €
- 2 artificiers : Laurent P. et Baptiste C.
- 25 musiciens pour animer
- 10 pompiers pour la sécurité
- 2 agriculteurs pour respecter l'arrêté préfectoral (arrosage terrain en préventif et tracteur prêt pour créer un pare-feu)
- 1 m3 d'eau sur le camion de la commune
- 1 association qui a assuré la restauration avant le défilé
- Environ 11 min de spectacle pyrotechnique
- 3h30 d'installation à 2 le 13/07 après-midi
- 1h30 à 2 pour ranger et nettoyer le 14/07 matin

Merci à toutes ces personnes qui ont permis la réalisation de cette soirée





LE PRIX DE SOMMEVOIRE



Cette année, la course hippique nommée "PRIX DE SOMMEVOIRE" s'est déroulée dimanche 9 août en fin de journée.

Depuis plusieurs décennies, Sommevoire, comme beaucoup d'autres communes du secteur de Montier en Der, soutient une course et chacune d'entre elles porte le nom de son sponsor lorsqu'il y en a un.

Une fois n'est pas coutume, l'entreprise BBE était associée à la commune de Sommevoire sur cette course et offrait également un cadeau au vainqueur de ce prix réservé aux amateurs.



TENNIS

Tournoi simple - 19/20/21 Juin

Le tournoi de tennis simple s'est déroulé avec la participation de 21 joueurs.

Dans le tableau principal, Georges Van Gaver s'est imposé en finale face à Aurélien Chaudoye sur le score de 6-4.

Dans la consolante, Thibaut Sylvestre a remporté la finale contre Loïc Maigrot, 6-3.

Malgré plusieurs averses et de fortes chaleurs tout au long du tournoi, la finale a pu se dérouler dans de bonnes conditions.

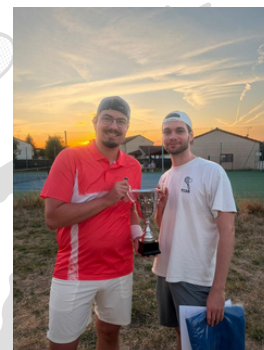


Tournoi double - 22/23 Août

Le TCSR a organisé le week-end du 21 août, son tournoi double, qui a réuni 7 équipes, soit 14 participants.

Dans le tableau général, Yoan Loccidal et Thibault Sylvestre se sont imposés en finale face à Julien Noël et Loïc Maigrot.

Du côté de la consolante, la victoire revient à Florent Douillot et Josselin Philippe, qui remportent leur finale face à François Sylvestre et Ophélie Maigrot.



SOM'GYM

c'est la **RENTREE** SPORTIVE!

Bougeons ensemble, gardons la forme et partageons un bon moment!

AMBIANCE CONVIVIALE ET DYNAMIQUE



L'association Som'Gym reprend ses activités et donne rendez-vous à toutes les personnes souhaitant pratiquer une activité physique dans une ambiance conviviale.



Les séances de gym dynamique en musique, animées par Catherine, se déroulent tous les mercredis (hors vacances scolaires) à la salle polyvalente.



NOUVEAU CRÉNEAU HORAIRE
de 19 h 30 à 20 h 30

LA REPRISSE DES COURS EST PRÉVUE LE **MERCREDI 9 SEPTEMBRE**.



L'ADHÉSION
EST FIXÉE À
40 €
PAR AN



DEUX SÉANCES
D'ESSAI GRATUITES
ET SANS ENGAGEMENT
pour découvrir
l'activité.



PRÉVOIR
une paire de
baskets et un
tapis de sol.



HOMMES, FEMMES
ET ADOLESCENTS
sont les bienvenus!

N'hésitez pas à venir partager un moment
SPORTIF ET CONVIVIAL avec l'association Som'Gym!

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2026



MERTRUD
(place du village)

Début des inscriptions : 9h

Jet du but : 10h

CONCOURS DE PETANQUE



Organisé par le club de football de SOMMEVOIRE-ROZIÈRES

10€ la doublette

(Coupes+ Mise de redistribuées+100€)



Ouvert à TOUS

BUFFET/BUVETTE

NOUVEAU!

Des cours de COUTURE

pour débutants!

Vous avez toujours eu envie d'apprendre à coudre,
mais vous ne savez pas par où commencer?

C'est le moment de vous lancer!

Ambiance
conviviale
et bienveillante



En partenariat avec Aurore, jeune couturière passionnée, nous souhaitons mettre en place un cours de couture spécialement destiné aux débutants.

L'objectif est d'apprendre les bases indispensables de la couture dans une ambiance conviviale et bienveillante : découverte et fonctionnement de la machine à coudre, prise en main du matériel, réalisation des premières coutures, puis progression au fil des séances afin d'acquérir les techniques essentielles et de gagner en autonomie.



LES COURS AURONT LIEU
une fois par mois,
LE VENDREDI SOIR
à partir de 20 h 30
Médiathèque Sommevoire
salle du haut

RÉUNION D'INFORMATION

VENDREDI 18
SEPTEMBRE 20 h 30

Venez découvrir le déroulement des cours,
poser toutes vos questions et nous faire
part de votre intérêt.



POUR QUI ?

Que vous n'ayez jamais
touché une machine
à coudre ou que vous
souhaitiez repartir sur
de bonnes bases,

venez nous rencontrer!

Nous serons ravis de partager avec vous
CETTE NOUVELLE AVENTURE CRÉATIVE!

Organisé par L'association le chas et la cigogne

SOMMEVOIRE - JOURNÉES DU PATRIMOINE 2026

EXPOSITION A SAINT-PIERRE

Histoire de deux sauvetages :

L'Eglise Saint-Pierre et le Paradis

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Venez découvrir
l'historique des travaux
de l'église et
l'origine de la création
du Paradis



EGLISE SAINT-PIERRE
6 rue Saint-Pierre



LE PARADIS
23 rue du docteur Boche



Visites
De 10H à 12H et
de 14H30 à 18H30
Participation libre

Récital GOSPEL

SOMMEVOIRE

avec
MISTER BLAIZ [GOSPEL]



Dans le passé, cet artiste-enseignant a assuré chœurs ou direction de chœurs pour des artistes tels :

Céline DION, Carole FREDERICKS, Florent PAGNY, Manu DIBANGO, MAURANE, Dee Dee BRIDGEWATER, Gilbert BÉCAUD et bien d'autres...

Aujourd'hui, accompagné par la chanteuse CHARLIE, il vous propose dans une couleur blues-jazz, un spectacle spirituel intitulé :

*** VOYAGE DANS L'UNIVERS DU GOSPEL.***

En toile de fond, l'incroyable espoir des esclaves afro-américains...

CONCERT

Vendredi 25 sept. 2026
20H00

ÉGLISE SAINT-PIERRE

6 Rue Saint-Pierre,
52220 SOMMEVOIRE

P.A.F : 10€ ou + si affinités 😊

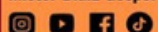
(Sans réservation - Paiement : chèque, espèce, Wero)

Tél : 06 15 58 87 18

www.misterblaiz.com



Mister Blaiz Gospel



Dimanche 27 septembre à 10h30.



**Aux Hommes du Paradis,
petits et grands.**

Visite commentée par Bruno, Laurent,
Philippe et Joel, suivie d'un apéritif.
Entrée gratuite.



Mardi 8 Septembre 2026

Reprise du Club Bouton d'Or à Rozières



Vendredi 11 septembre à 20h30

Petite salle à l'étage de la médiathèque de
Sommevoire

Venez partager un moment convivial autour du point
de croix, de la broderie et des activités manuelles !
Débutants ou confirmés, tout le monde est bienvenu !

Tous les vendredis - 20h30 à 23h
inscription : 5 € / an (matériel non compris)
sur place ou par téléphone 06 87 91 49 11

LES AMIS DES TOURELLES
52220 SOMMEVOIRE



A 14 heures

Ouverture
des portes
à 12 h 00

En faveur des résidents
de l'E.H.P.A.D. de Sommevoire

Dimanche 18 octobre 2026

1 carton : 2€ - 6 cartons : 10€
Cartons personnels non plastifiés acceptés

Réservations :

06/08/08/31/34-06/45/50/10/33 (par sms)

Salle des Fêtes
de Sommevoire

- Buvette
- Sandwichs
- Gaufres

- 1 bon d'achat de 300€
- 1 bon d'achat de 100€
- 1 bon d'achat de 60€
- Divers bons d'achat...
- Filets garnis, etc...

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

Vide-dressing Automne-Hiver par le Chas et la Cigogne

Vide-dressing Automne-Hiver : faites de la place... et de belles trouvailles !

L'association vous donne rendez-vous pour son traditionnel vide-dressing automne-hiver, un événement placé sous le signe de la convivialité, des bonnes affaires et de l'éco-responsabilité.

Que vous souhaitiez vendre des vêtements que vous ne portez plus ou dénicher de nouvelles pièces à petits prix, ce rendez-vous est fait pour vous !

En donnant une seconde vie aux vêtements et accessoires, chacun contribue à réduire le gaspillage tout en favorisant une consommation plus responsable.

Le principe est simple :

- Déposez vos vêtements et accessoires propres, en bon état et adaptés à la saison.
- Nous les étiquetons et les proposons à la vente pendant toute la durée du vide-dressing.

• Un droit de dépôt de 1 € par liste de 20 articles est demandé.

Une participation de 10 % du montant des ventes est reversée à l'association.

À l'issue de la manifestation, vous récupérez vos invendus ainsi que le produit de vos ventes, déduction faite de cette participation.

Les dépôts des articles auront lieu uniquement sur rendez-vous les :

- Samedi 26 septembre
- Dimanche 27 septembre
- Lundi 28 septembre

Les rendez-vous pourront être pris à partir du lundi 7 septembre au 06 87 91 49 11.

Jours de vente, le public est attendu :

- Vendredis 2 et 9 octobre, de 17 h à 22 h (nocturnes)
- Samedis 3 et 10 octobre, de 10 h à 18 h
- Dimanches 4 et 11 octobre, de 10 h à 18 h

Pour tout renseignement complémentaire ou pour prendre rendez-vous, **contactez-nous au 06 87 91 49 11.**



VIDE DRESSING

HOMME - FEMME - ENFANT - CHAUSSURES - ACCESSOIRES

2, 3, 4, 9 et 10 octobre

Vendredi 17h-22h - Samedi & Dimanche 10h-18h

Médiathèque de
Sommevoire



ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION LE CHAS ET LA CIGOGNE

Médiathèque

Titre	Description	Résumé horaires	Âge du public ciblé
La Constellation 2.0	Viens participer à un tournoi Mario Kart sur Nintendo Switch !	Mercredi 16 septembre, 10h00	6 → 11
La Constellation en Musique	Alice vous propose un moment musical, chansons, exploration sonore, découverte des instruments. Une séance à vivre entre l'enfant et son accompagnant.	Vendredi 18 septembre, 10h00	≤ 3
La Constellation découvre	Atelier de sensibilisation au handicap visuel	Mercredi 23 septembre, 10h00	3 → 11
Portage de documents à domicile	La médiathèque vient chez vous !	Jeudi 24 septembre, 14h00	18 → 118
Ladislava	Histoires de la musique tzigane Elle aux chants et lui aux cordes, ils vous feront découvrir l'histoire de la musique tzigane, ses racines et ses branches. Le répertoire des musiques traditionnelles d'Europe de l'Est se mêle aux grands classiques du jazz manouche. Brassens, Montand ou encore Piaf sont réinventés, accompagnés de compositions originales. Ladislava dépayse son public, lui proposant un voyage de la France aux Balkans. A la (re)découverte de ces morceaux d'ici et d'ailleurs, atemporels et sans frontière.	Jeudi 24 septembre, 20h30	10 → 110
La Constellation joue	Viens découvrir une sélection de jeux de société pour t'amuser seul, en famille ou entre amis !	Mercredi 30 septembre, 10h00	3 → 11
La Constellation bricole	Atelier spécial Halloween	Mercredi 7 octobre, 10h00	3 → 11
Apéro Coups de coeur	Vous aimez échanger autour de vos coups de coeur, découvrir des nouveautés ou bien trouver des idées de lectures, rejoignez-nous pour un moment convivial et participatif.	Jeudi 8 octobre, 19h00	18 → 99
La Constellation en Musique	Alice vous propose un moment musical, chansons, exploration sonore, découverte des instruments. Une séance à vivre entre l'enfant et son accompagnant.	Vendredi 9 octobre, 10h00	≤ 3
La Constellation 2.0	Fantômes, citrouilles et monstres t'attendent pour un pixel art spécial Halloween !	Mercredi 14 octobre, 10h00	6 → 11
Les bébés lecteurs	En route pour la montagne, et les délicieuses prairies verdoyantes, 3 boucs s'apprêtent à traverser un pont. Mais en-dessous vit un énorme troll ... Vont-ils tous réussir à traverser ?	Vendredi 16 octobre, 10h00	≤ 3
La Constellation joue : spécial ados	Après-midi spécial ados pour découvrir la borne d'arcade et d'autres jeux !	Mercredi 21 octobre, 10h00	11 → 18

Septembre 2026

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2 Poubelles Noires + Jaunes	3	4	5	6
7 Reprise Club Bouton D'or	8 Reprise Som'Gym	9 Poubelles Noires	10	11 Concours de pétanque UJSR (Mertrud)	12	13
14	15	16 Poubelles Noires + Jaunes	17 Réunion Info cours couture	18 Expo St Pierre CSP	19 Expo St Pierre CSP	20
21 Reprise Club Bouton D'or	22	23 Poubelles Noires	24 Concert Gospel	25 Vide dressing Dépôt	26 Vide dressing Dépôt	27 Visite commentée Compagnons St P
28 Vide dressing Dépôt	29	30 Poubelles Noires + Jaunes				

Octobre 2026

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1 Vide dressing Vente	2 Vide dressing Vente	3 Vide dressing Vente	4 Vide dressing Vente
5 Reprise Club Bouton D'or	6 Poubelles Noires	7 Poubelles Noires + Jaunes	8 Vide dressing Vente	9 Vide dressing Vente	10 Vide dressing Vente	11 Vide dressing Vente
12	13	14 Poubelles Noires + Jaunes	15	16	17 Loto Amis des T.	18
19 Reprise Club Bouton D'or	20 Poubelles Noires	21 Poubelles Noires	22	23	24	25
26	27	28 Poubelles Noires + Jaunes	29	30	31	



DU COTE DE NOS VOISINS...

Cette année, **la Route du Champagne** en fête s'est déroulée près de notre secteur, dans la vallée de la Côte des Bar.

22 caves réparties sur 10 communes, dont Colombey les deux Eglises, Rizaucourt-Buchey et Argentolles, ont ouvert leurs portes.

Le bilan de cette édition 2026 est de 8000 pass vendus sur 9000 disponibles et d'environ 20000 visiteurs.

Cet évènement, créé en 1995 à l'initiative de quelques vignerons et élus locaux, a une renommée mondiale et de fortes retombées économiques dans les domaines de l'hébergement et de la restauration. Il attire de nombreux touristes et met en valeur les départements hôtes, l'Aube et la Haute-Marne.

Prochaine édition près de chez nous dans 8 ans.



Le crumble aux pommes

Epluchez, épépinez et coupez en morceaux 1kg de pomme.

Faites réduire avec une cuillère à soupe d'eau.

Mélangez les pommes avec 125 grammes de sucre et ½ cuillère à café de cannelle.

Versez ce mélange dans un plat beurré.

Dans 75 grammes de beurre ramoli, incorporez 125 de sucre et ½ cuillère à café de cannelle. Mélangez puis ajoutez 150 grammes de farine. Travaillez le tout avec vos doigts afin d'obtenir un sable grossier.

Répartissez sur la compotée de pommes et faites cuire au four environ 25 minutes à 180°.



Le Flan de courgettes

4 pers

Epluchez et coupez en petits cubes 500 grammes de courgettes.

Faites revenir dans de l'huile d'olive avec sel, poivre, paprika et 1 oignon émincé jusqu'à ce que ce soit fondant.

Dans un saladier, délayez 2 cuillères à soupe de Maïzena dans 12 cl de lait.

Ajoutez 12 cl de crème fraîche liquide, 4 œufs battus

100 grammes de gruyère râpé.

Assaisonnez. Mélangez le tout puis incorporez les courgettes.

Versez dans un plat à gratin graissé.

Faites cuire au four à 180 ° environ 30 minutes.

Dégustez chaud ou froid.